



Problème de facture edf impayé

Par **PBAMBOO**, le **26/03/2010** à **00:48**

Bonjour,

Au mois de janvier, j'ai reçu une facture edf d'un montant de 572 € qui est très élevée par rapport à mes revenus. Je ne touche que les prestations familiales, rsa et un peu d'assedic en enlevant toutes mes charges il me reste environ 60 € pour manger donc mission impossible je ne peux évidemment pas payer cette facture. Et une deuxième facture aujourd'hui de 188 €

De plus l'assistante sociale ne peut pas faire de demande de fse car le contrat est au nom du propriétaire car " il veut conserver son contrat ejp qui ne se fait plus ".

Avez-t'il le droit ?

Le contrat est à son nom mais edf prélève sur mon compte

De plus, un technicien est venu chez moi pour vérifié l'installation et il a remarqué que le fusible de l'ejp qui donne le signal n'était pas en place. Est ce de ma faute ou celle du propriétaire ? Sachant que je n'ai pas du tout touché le tableau électrique en pensant que tout été correct.

Que faire ? Que va-t'il se passer par la suite ?

De plus, j'envisage de partir du logement au plus vite car nouveau projet professionnel et loyer devenu trop cher, suite à une séparation.

J'espère que quelqu'un va pouvoir m'aider.

Merci d'avance

Cordialement